



Préfecture de La Réunion

**Pôle Régional de Santé Publique
Et de Cohésion Sociale**

**Direction Régionale
Des Affaires Sanitaires et Sociales**

ARRETE N° 39 DRASS/BEC

portant nomination du jury de l'examen en vue de l'obtention du
Diplôme Professionnel d'Aide-soignant
Centre de Saint-DENIS.

(1ère et 2ème sessions 2005)

---o---

LE PREFET DE LA REUNION
Chevalier de la Légion d' Honneur

---o---

- VU la loi du 19 mars 1946 érigeant la Réunion en Département Français, ensemble les actes subséquents qui l'ont complétée ou modifiée ;
 - VU le code de la santé Publique ;
 - VU le décret n° 94-626 du 22 juillet 1994 modifié relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant et au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture et modifiant le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;
 - VU l'arrêté du 22 juillet 1994 modifié relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant et au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture ;
 - VU l'arrêté du 31 janvier 2000 modifiant de précédents arrêtés relatifs au diplôme professionnel d'aide-soignant et au diplôme d'auxiliaire de puériculture ;
- SUR proposition de Monsieur le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales.

ARRETE :

Article 1er : Les épreuves en vue de l'obtention du Diplôme Professionnel d'Aide-soignant se dérouleront aux dates et lieux suivants :

Epreuve écrite :

1ère session : le mercredi 5 octobre 2005, de 10 h à 12 h
2ème session : le mercredi 16 novembre 2005, de 10 h à 12 h

Epreuve de mise en situation professionnelle :

1ère session : du 12 septembre au 30 septembre 2005
2ème session : du 29 novembre 2005 et mercredi 30 novembre 2005

dans les services des établissements désignés ci-après :

- Centre hospitalier départemental Félix Guyon à St- DENIS
- Centre hospitalier Gabriel Martin à St- PAUL
- Maisons de retraite :
 - St- François d'Assise à St- DENIS
 - de la Croix Rouge (MAPAD)
 - du centre Hospitalier Gabriel Martin

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juillet 1994 modifié et de l'arrêté du 31 janvier 2000, le jury est composé comme suit :

Président :

- Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales ou son représentant ;

Membres titulaires :

➤ Correction de l'épreuve écrite :

Infirmières participant à la formation des aides-soignants, justifiant d'un exercice professionnel d'au moins trois ans :

- 1^{ère} session :

- Mme Pascale de JOUVANCOURT, Directrice de l'école d'aides-soignants de Saint-Pierre
- Mme Maryse PAUSE, infirmière enseignante à l'école d'aides-soignants de Saint-Denis;

- 2^{ème} session :

- eMme Jocelyne GEORGES, cadre enseignante, école d'aides-soignants de Saint-Denis
- Mme Isabelle FONTAINE, infirmière enseignante, école d'aides-soignants de Saint-Pierre ;

➤ Evaluation de l'épreuve de mise en situation professionnelle :

☐ **Infirmières participant à la formation des aides-soignants dans une autre école que celle du candidat et justifiant d'une expérience professionnelle de trois ans au moins :**

- Mme Pascale de JOUVANCOURT, directrice école d'aides-soignants de Saint-Pierre ;
- Mme Isabelle FONTAINE infirmière enseignante, école d'aides-soignants de Saint-Pierre

- ❑ **Infirmiers des services dans lesquels se déroulent les épreuves de mise en situation professionnelle, justifiant d'une expérience professionnelle de trois ans au moins :**

CHD Service de Diabétologie

Mme Cécile ZITTE Infirmière (Titulaire)
Mme Jasmine PAYET – Cadre de Santé (suppléante)

CHD – Spécialités Chirurgicales

Melle Sandra PITCHE – Infirmière (Titulaire)
Mme Sandra MARONDE – Infirmière (Suppléante)

CHD – Médecine Polyvalente :

Mme Françoise SERVEAUX – Infirmière (Titulaire)
Mme Marcelle LEANDRE – Infirmière (Suppléante)

CHD – Chirurgie I

Mme Brigitte LATCHOUMANE – Infirmière (Titulaire)
Mme Sabine DANVILLE – Faisant fonction Cadre de Santé (Suppléante)

CHD – Chirurgie II :

Mme Henriette MARINIER – Infirmière (Titulaire)
Mr. Gérald JALA – Faisant fonction Cadre de Santé (Suppléant)

CHD – Chirurgie III :

Mme Brigitte SOUPAYA – Infirmière (Titulaire)
Mme Marie-Claire NICLIN – Cadre de Santé (Suppléante)

Maison d'accueil pour les personnes âgées dépendantes :

Mme Laurence RIVIERE – Infirmière (Titulaire)
Mme Isabelle KUMAR – Infirmière (Suppléante)

Maison de Retraite – Centre Hospitalier Gabriel Martin :

Mme Hortense KICHENIN – Infirmière (Titulaire)
Mme Catherine ENILORAC – (Suppléante)

Médecine CHAUVET – Centre Hospitalier Gabriel Martin :

Mme Katie LAUDE – Infirmière (Titulaire)
Mme Myriame DROMART – Cadre de Santé (Suppléante).

Maison de Retraite Saint-François d'Assise :

Mme Amandine DUCHIER Infirmière (Titulaire)
Mme Catherine GARNIER – Infirmière (Suppléante).

- ❑ **Aides-soignants des services dans lesquels se déroulent les épreuves de mise en situation professionnelle, justifiant d'une expérience professionnelle de trois ans au moins :**

-

- CHD service de Diabétologie :

Mme Céline GUITON – Aide-Soignante (Titulaire)
Mr. Eric BEAUVAL – Aide-Soignant (suppléant)

CHD - Spécialités Chirurgicales :

Melle Nathalie LAGAITE – Aide-Soignante (Titulaire)
Mme Marie-Ange TIMBO – Aide-Soignante (Suppléante)

CHD – Médecine Polyvalente :

Melle Nadine MEGARISSE Aide-Soignante (Titulaire)
Melle Estelle LALLEMAND Aide-Soignante (Suppléante)

CHD – Chirurgie I :

Mme Carole CAYE Aide-Soignante (Titulaire)
Mme Paulette LANDRY – Aide-Soignante Suppléante)

CHD – Chirurgie II :

Mme Gladys APAYA Aide-Soignante (Titulaire)
Mr. Jean-Luc JESSUS – Aide-Soignante (Suppléant)

CHD – Chirurgie III :

Mme Fabienne FONTAINE – Aide-Soignante (Titulaire)
Mme Pascale BOURIGAULT Aide-Soignante (Suppléante)

Maison d'accueil Pour les Personnes Agées Dépendantes :

Mme Eliette CLAIN – Aide-Soignante (Titulaire)
Mme Marie-Annick NATIEMBE – Aide-Soignante (Suppléante)

Maison de Retraite CHGM :

Mme Michèle REVEL Aide-Soignante (Titulaire)
Mme Marie-Hélène NIRLO Aide-Soignante (Suppléante)

Médecine CHAUVET – CHGM :

Mme Yvonne BATAILLE Aide-Soignante (Titulaire)
Mme Mariane BOURGEOIS Aide-Soignante (Suppléante)

Maison de retraite St François d'Assise :

Mr; Jean-Michel HOAREAU – Aide-Soignante (Titulaire)
Mme Yvelle NOURRY Aide-Soignante (Suppléante)

Article 3 : En cas d'empêchement des titulaires, il sera fait appel aux membres suppléants .

Article 4 : La délibération du jury aura lieu :

- pour la 1ère session : le vendredi 14 octobre 2005. à l'IFSI de St-DENIS
- pour la 2ème session : le Mercredi 30 novembre 2005. à l'IFSI de St-DENIS

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 22 août 2005.

P/Le Préfet et Par délégation,
Le Directeur Régional des Affaires
Sanitaires et Sociales,

Pierre CARDONA